**Convention d’occupation de la salle de Lanriec**

Il est établi ce jour entre les soussignés, Catherine Pouzet, propriétaire des bâtiments du lieu dit Lanriec, 29100 Pouldergat

Et M ……………………………………………………………………………………………………………….

Domicilié(e) à ………………………………………………………………………………………………

N° de téléphone ………………………………………………………………………………………………

Une convention d’occupation de la salle de l’atelier de Catherine Pouzet

Du ………………………………………… Au …………………………………………

Jours et Horaires d’occupation de la salle

………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………….

M ………………………………………………………………………………….

S’engage :

A maintenir le lieu dans l’état de propreté dans lequel il se trouvait lors de son arrivée.

A respecter le lieu et son environnement.

A remplacer tout objet du mobilier en cas de dommage.

A prendre la responsabilité de tout dommage causé, par lui-même ou par un participant à son activité, au bâtiment ou à l’environnement proche pendant son temps d’occupation de la salle.

Toute contrevenue à ces engagements donne lieu à la suspension du présent contrat et à l’interdiction d’utiliser le lieu et à des poursuites en cas de rais occasionnés par ces dommages.

M ………………………………………………………………………………….

Déclare être assuré en Responsabilité Civile

Personnelle Professionnelle Associative

(Rayer les mentions inutiles)

N° de contrat : ………………………………………………………………………………….

Nom de l’assurance : ………………………………………………………………………………….

Adresse de l’assurance : ………………………………………………………………………………….

Fait en deux exemplaires, à Pouldergat, le

Signature de la propriétaire Signature du (de la) contractant (e)

**Liste du mobilier de la salle de Lanriec**

**Salle d’accueil**

* Un canapé lit, 4 coussins et 2 traversins. Etat neuf.
* Un fauteuil en métal et coussin.
* 5 portes manteaux muraux.
* Un panneau d’affichage.
* Un meuble contenant un réfrigérateur Beko.
* 2 plateaux de service.
* 22 tasses type mugs.
* Une bouilloire électrique Riviera & Bar
* Une cafetière électrique Moulinex
* Couverts.
* Dans le placard : 2 assiettes, 2 bols, 3 ramequins, 5 verres.
* Denrées alimentaires bio. (Peuvent être utilisées et remplacées)

**Salle de bain**

* Un aspirateur Bosch. Balai.
* Tiroir inférieur du meuble sous le lavabo : divers produits de ménage, sopalin, papier toilette et petite infirmerie de secours (Peut être utilisé et remplacé). .
* Tiroir supérieur du meuble sous le lavabo : matériel privé, ne peut être utilisé.
* Sous le lavabo : cuvettes, serpillières. Pelle et balayette.
* Matériel médical de secours (Peut être utilisé et remplacé).

**Grande salle**

* 20 tapis en laine.
* Un grand tapis en laine 4m x 3m.
* Une table basse et 4 chaises en bois et osier.
* Une table de travail Feldenkrais ne devant pas être utilisée.
* 16 chaises pliantes
* 2 tabourets
* Une chaine stéréo, 2 enceintes suspendues.
* Petit meuble contenant bandes dessinées et livres pour enfants.
* Une rallonge avec prise multiple et interrupteur.
* Deux peintures.
* Nombreux CD et K7.
* 2 petits bancs en bois .Un bougeoir métallique.
* 8 couvertures, 19 coussins, mousses, rouleaux, balles, chaussettes.
* Un squelette de 1 mètre de haut.
* Une horloge murale silencieuse.

**Liste du matériel du « Haut des vaches »**

Table, chaises, four, plaques chauffantes électriques, vaisselle, bidon d’eau, matériel de nettoyage, cafetière électrique, bouilloire électrique, réfrigérateur, fauteuils, table basse, tapis, matelas, couvertures, oreillers… liste non exhaustive.

La salle du « haut des vaches » n’est pas contractuelle et est mise à disposition à titre gracieux. Aucune réclamation ne peut être faite sur le manque de matériel ou l’état des lieux.

Par contre toute dégradation de ce lieu et de son matériel est passible de poursuite financière si les dommages causés ne sont pas réparés.

Fait à le Signature du contractant